

COMPTE RENDU
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt trois à vingt-et-une heures, s'est réuni le conseil municipal de la commune nouvelle Les Pechs du Vers, au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Mairie , sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 15

Date de la convocation : 22-09-2023

Présents :

CHABROUX Patrice – MARTY Alain – LAPOTRE Sylvain – McNAB Peter — LABORIE Jean Marc – MECHENIN Jacky – ROBASZKIEWICZ Malgorzata - THOMAS Cécile - BIRONNEAU Josiane- LARCHER Jean Paul

Pouvoirs :

POL Lenny - ROUY Jean Luc - RANK Thomas - BERTRAND Julien – DARDENNES Grégory

Secrétaire de séance : Patrice CHABROUX

Mr le Maire constate que le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

La lecture du compte-rendu du précédent Conseil n'appelant pas d'observations celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2023/62
Etude nettoyage des mares

Mr le Maire présente un devis de Mr Ganil Rémi pour le nettoyage de la mare de Sales et la mise en place de poteaux de clôture au lac des Sognes. Le devis s'élève à 840€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil valide le devis à l'unanimité et charge Mr le Maire de le retourner signé à l'entreprise.

Délibération 2023/63

Etude du rapport des offres mo travaux bâtiment Saint Martin

Mr le maire présente le rapport d'analyse des offres pour la mission de Maitrise d'Œuvre 4 groupements d'entreprises ont répondu à l'offre qui concerne le réaménagement et la rénovation énergétique de l'ancienne Mairie de Saint Martin de Vers pour 307000€ HT travaux.

JM VILATTE – IB2M

P ROUEDE – IB2M

IES

ARKHIDEA -CARCY

Chaque entreprise est évaluée selon des critères définis, notés dans le tableau présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité la conclusion tenant compte du résultat global de l'appel d'offres, qui propose de confier la mission de Maitrise d'oeuvre au groupement Arkidéa-Carcy pour la solution de base soit un montant de 38375.00€ HT (ecart avec l'estimation de + 4.17%)

Proposition bureau d'étude

L'entreprise SAISINA a réalisé une étude d'opportunité pour le devenir de la résidence Barbié pour un montant total de 3700€ hat.

Le Conseil souhaite que l'entreprise se déplace au prochain conseil afin d'expliquer le contenu et le travail réel qui sera fait selon cette étude.

Délibération 2023/64
Avenants négatifs de fin de travaux

Mr le Maire présente deux avenants négatifs pour le chantier de la grange associative :
Ets SOP pour 2941.56€ TTC
Ets Tevenart pour 2493€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide à l'unanimité les deux avenants

Questions diverses

Maison Lafon : Une visite a été effectuée sur la Maison d'un habitant qui va être mise en vente dans le Bourg. Des photos sont présentées au Conseil. Le Conseil souhaite un diagnostic complet et une seconde estimation avant de se prononcer.

Devis téléphonie sur IP : deux devis ont été réalisés par notre prestataire informatique pour arrêter la téléphonie sur le raseau cuivre. Le tarif mensuel est équivalent à Orange avec une assistance rapide et un maintien de réseau en cas de panne par clé 4G incluses dans l'offre.

Résidence Barbié : le bâtiment sera visité par l'association SOLIHA (Solidaire pour l'habitat) visite effectuée avec l'UDAF (accueil de mineurs non accompagnés);

Une nouvelle visite est programmée pour lundi prochain avec la Présidente de la Communauté de Communes Labastide-Murat.

Nous sommes toujours en attente d'un retour suite à la visite de la Résidence „La Roseraie“

Les travaux de la Grange associative „La Garenne“ se terminent. Une convention est en cours d'élaboration pour les associations utilisatrices de la Grange.

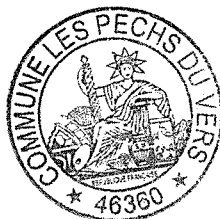
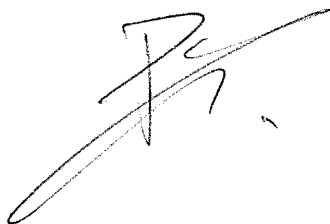
Le Conseil envisage de mettre en place une participation financière pour les charges

Coeur de Forêt : Une réunion est organisée par le Parc Naturel des Causses du Quercy sur un projet de chantier sylvicole expérimentale sur la commune des Pechs du Vers, comprenant un diagnostic des bois et forêt. Le projet est entièrement gratuit.

La séance est levée à 22 heures 30

LES PECHS DU VERS le 2 octobre 2023

Le secrétaire
Patrice CHABROUX



Le Maire,
Alain MARTY

